



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

# Revue de presse



Mardi 07 mars 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Finance islamique: plus de 21,5 mds de Da de dépôts levé par le CPA

Un montant de plus de 21,5 Mds Da de dépôts a été levé aux différents guichets du Crédit populaire d'Algérie (CPA) dédiés à la finance islamique, a indiqué lundi le chef de la Division finance islamique du CPA, Sofiane Mazari, affirmant que ces "résultats très encourageants" dénotent l'intérêt que suscite cette formule de financement chez les citoyens.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## BNA-Condor: un contrat de partenariat pour financer les clients via la formule Mourabaha

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a signé, dimanche à Alger, un contrat de partenariat avec la société "Condor Electronics" pour le financement de l'acquisition des équipements électroménagers et électroniques via la formule Mourabaha.

## Suivi rigoureux des dossiers, souci des détails, recadrage de responsables, félicitations, condoléances... : L'implication permanente d'un Président de conviction

«Je me suis étalé sur les détails par amour à l'agriculture. Je suis personnellement un passionné de l'agriculture.» C'est avec cette expression qu'a conclu le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son sincère discours devant les participants aux Assises nationales de l'agriculture, tenues le 28 février 2023 au palais des Nations (Club-des-Pins). Une expression qui témoigne d'un suivi rigoureux de tous les dossiers avec les moindres détails auxquels le président de la République accorde une attention toute particulière.

## Finance islamique : La BNA lance la formule Mourabaha

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a signé, dimanche, à Alger, un contrat de partenariat avec la société «Condor Electronics» pour le financement de l'acquisition des équipements électroménagers et électroniques via la formule Mourabaha.

## Salon africain des affaires : Appel à la suppression des droits de douane

Des participants à la deuxième édition du Salon africain des affaires «SADA 2023» ont plaidé, dimanche à Alger, en faveur de la densification du commerce interafricain, notamment à travers la suppression des droits de douane, pour réaliser l'intégration économique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

## Chiffre du jour : 571 milliards Usd

Une étude menée par la Banque mondiale (BM) prévoit une augmentation de 9% du taux de croissance en Afrique à l'horizon 2035, la création de 18 millions de postes d'emploi et la hausse des revenus à hauteur de 571 milliards Usd dans le continent, une fois la ZLECAf activée.



### [Il s'enquiert des moindres préoccupations : Un Président proche des citoyens](#)

Abdelmadjid Tebboune est «garant, par les faits et gestes, du quotidien et du bien-être du citoyen, une priorité absolue». L'Agence presse service (Aps) a diffusé, hier, un commentaire qui souligne l'intérêt qu'accorde le président de la République au détail et explique le pourquoi de la chose.



### [BNA-Condor: un contrat de partenariat pour financer les clients via la formule Mourabaha](#)



### [Elle appuie la Zlecaf pour une intégration économique régionale : L'engagement permanent de l'Algérie](#)

Afin de donner corps à l'ambition de l'intégration économique interafricaine, les participants à la deuxième édition du Salon africain des affaires «Sada 2023», qu'abrite l'Algérie depuis dimanche, ont plaidé pour la suppression des droits de douanes.



### [Le Brent débute la semaine autour des 85 dollars : La Chine stresse le baril](#)

Les investisseurs se montrent moins enthousiastes quant à une reprise économique plus robuste du premier importateur mondial de pétrole. Les cours de l'or noir ont perdu du terrain, hier, en cours d'échanges. Ce n'est pas une surprise. Débuter la semaine par une baisse est devenu pratiquement coutumier pour les prix du pétrole.



### **Gouvernance : L'intérêt accordé par le Président de la République aux affaires du citoyen et de l'Etat passe par les détails**

« Je me suis étalé sur les détails par amour à l'agriculture. Je suis personnellement un passionné de l'agriculture », c'est avec cette expression qu'a conclu le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune son sincère discours devant les participants aux Assises nationales de l'Agriculture tenues le 28 février 2023 au Palais des nations (Club des pins).



### **Finance islamique : Plus de 21,5 mds de Da de dépôts levés par le CPA**

Un montant de plus de 21,5 Mds Da de dépôts a été levé aux différents guichets du Crédit populaire d'Algérie (CPA) dédiés à la finance islamique, a indiqué ce lundi le chef de la Division finance islamique du CPA, Sofiane Mazari, affirmant que ces « résultats très encourageants » dénotent l'intérêt que suscite cette formule de financement chez les citoyens.



### **Code de l'investissement : Débat autour des avantages fiscaux**

Les participants à une journée d'information ce lundi à Ain Témouchent, ont mis en exergue l'importance des avantages fiscaux accordés aux investisseurs dans le cadre du nouveau code de l'investissement, qui sont susceptibles de booster le développement et diversifier l'économie nationale.



### **Affaires du citoyen et de l'Etat: L'intérêt accordé par le président de la République passe par les détails.**

« Je me suis étalé sur les détails par amour à l'agriculture. Je suis personnellement un passionné de l'agriculture », c'est avec cette expression qu'a conclu le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune son sincère discours devant les participants aux Assises nationales de l'Agriculture tenues le 28 février 2023 au Palais des nations (Club des



### Réduction des mesures non tarifaires dans le cadre de Zlecaf : L'Afrique peut gagner 20 milliards USD/an

Une réduction significative des mesures non tarifaires dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pourrait permettre aux pays du continent de gagner environ 20 milliards de dollars en moyenne par an, selon un rapport du Trade Law Centre (Tralac).



### BNA-Condor: un contrat de partenariat pour financer les clients via la formule Mourabaha

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a signé, dimanche à Alger, un contrat de partenariat avec la société « Condor Electronics » pour le financement de l'acquisition des équipements électroménagers et électroniques via la formule Mourabaha, rapporte l'agence officielle.



### Finance islamique en Algérie : les guichets halal se multiplient pour récupérer l'argent du marché noir

Dans le cadre de la finance islamique en Algérie, les autorités ont mis en œuvre plusieurs guichets halal : une démarche qui tend à récupérer l'argent du marché noir. Dzair Daily vous en dit davantage dans cette nouvelle édition du lundi 6 mars 2023.



### Création des wilayas du Grand Sud par le président Tebboune Clé du développement local et de la bonne gouvernance

Il y a deux ans, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de transformer 10 circonscriptions administratives du sud du pays, dont la moitié sont frontalières, en wilayas à pleines prérogatives.



## صيرفة إسلامية.. القرض الشعبي الجزائري يُحصل 21.5 مليار دينار

حصل القرض الشعبي الجزائري أزيد من 21.5 مليار دينار جزائري من الودائع وهذا في هذا في إطار الصيرفة الإسلامية. قال رئيس قسم الصيرفة الإسلامية، سفيان مزارى، في تصريح لوكالة الأنباء الجزائرية، إن البنك حقق جد مشجعة، حيث تم تحصيل أكثر من 21.5 مليار دينار جزائري في إطار الصيرفة الإسلامية، أكثر من 20 مليار دينار جزائري منها تم تحصيلها لدى الأفراد و 1 مليار دينار جزائري لدى المؤسسات، ما يوحي بوجود استجابة حقيقية وكبيرة من طرف الزبائن على هذا النوع من الصيرفة.



## الصيرفة الإسلامية.. توقيع عقد شراكة بين BNA و"كوندور"

وقع البنك الوطني الجزائري، بالجزائر العاصمة، عقد شراكة مع شركة "كوندور إلكترونيكس". بهدف تمويل اقتناء المعدات الكهرومنزلية والإلكترونية بصيغة المرابحة "الصيرفة الإسلامية".

**LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT**

**Le CMC, maillon essentiel**

Toutes les réformes initiées depuis plus de deux ans, avec comme objectif final la quasi-refondation de l'économie nationale, ne peuvent avoir de sens sans l'actualisation de l'indispensable loi régissant la monnaie et le crédit.

L'adaptation du dispositif légal et réglementaire en réponse aux mutations profondes auxquelles l'Algérie n'a pas échappé sur le double plan économique et financier a inspiré les rédacteurs du projet de texte portant révision de la loi sur la monnaie et le crédit. Dès lors, il était inévitable que des entités, sans lesquelles le système monétaire et financier ne pourrait fonctionner tel qu'il se devrait, soient non pas réinventées mais presque. C'est dans cet ordre d'idées que le projet de loi qui ne saurait tarder à être promulgué prévoit le renforcement de la gouvernance de la Banque d'Algérie, du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC), de la Commission bancaire et celle des banques et des établissements financiers. Ainsi, tel qu'avancé parmi les motifs ayant dicté cet espèce de mise à niveau de la législation régissant la monnaie et le crédit, il est stipulé : «Le Conseil de la monnaie et du crédit est également investi de nouvelles prérogatives qui lui permettront d'accompagner les mutations de l'environnement bancaire. Il étend ses prérogatives en matière d'agrèments aux banques d'affaires, banques digitales, prestataires de services de paiement et aux intermédiaires indépendants de courtage et autorise l'ouverture de bureaux de change.»

C'est une révision qui, donc, confère entre autres nouveautés majeures un rôle plus «étroffé» au CMC dont les destinées sont confiées au Gouverneur de la Banque d'Algérie. Le CMC tient au moins quatre

sessions ordinaires par an et peut être convoqué aussi souvent que nécessaire. Il est considéré en qualité d'«autorité monétaire» dans des questions aussi diverses que nodales que l'émission de la monnaie, les normes et conditions des opérations de la Banque d'Algérie, notamment en ce qui concerne l'escompte, la pension et le gage des effets publics et privés, et les opérations sur les métaux précieux et les devises. La panoplie de responsabilités du Conseil va aussi de la définition, la conduite, le suivi et l'évaluation de la politique monétaire, aux nouveaux produits d'épargne et de crédit, ainsi que les services bancaires, la production de normes, au fonctionnement et la sécurité des systèmes de paiement. C'est de ses prérogatives que relèvent les conditions d'agrément et de création des banques et des établissements financiers, ainsi que celles de l'implantation de leurs réseaux, notamment la fixation du capital minimum des banques et établissements financiers, ainsi que les modalités de sa libération. Idem pour la définition des conditions d'ouverture en Algérie de bureaux de représentation de banques et établissements financiers étrangers.

Autre «chasse gardée» du CMC, et qui requiert depuis quelque temps l'intérêt très singulier des citoyens et des opérateurs économiques : la définition des objectifs de la politique de taux de change et du mode de régulation du change, la réglementation des changes et l'organisation du marché



des changes, la gestion des réserves de change. Ceci entre autres parmi la multitude d'attributions que lui confère la loi qui, également, prévoit de lui confier le droit de décision quant à l'autorisation d'ouverture de banques et établissements financiers, de modification de leurs statuts et retrait de l'agrément, l'autorisation d'ouverture de bureaux de représentation de banques étrangères, la délégation de pouvoirs en matière d'application de la réglementation des changes, ainsi que celles relatives à l'application des règlements édictés par le Conseil ; l'autorisation d'ouverture de prestataires de services de paiement (PSP) et

l'autorisation d'ouverture d'intermédiaires indépendants en courtage et de bureaux de change. C'est en somme un des derniers maillons, certainement pas le moins important, dédié à baliser le chemin de la redémption économique de l'Algérie surtout dans un contexte international très singulier, pour le moins que l'on puisse dire.

Azedine Maktour

## FINANCE ISLAMIQUE

# Plus de 21,5 mds de DA de dépôts levés par le CPA

*Un montant de plus de 21,5 Mds DA de dépôts a été levé aux différents guichets du Crédit populaire d'Algérie (CPA) dédiés à la finance islamique, a indiqué lundi le chef de la Division finance islamique du CPA, Sofiane Mazari, affirmant que ces «résultats très encourageants» dénotent l'intérêt que suscite cette formule de financement chez les citoyens.*

«Nous avons réalisé des résultats très encourageants avec plus de 21,5 Mds DA levés dans le cadre de la finance islamique, dont plus de 20 mds DA auprès des personnes physiques et 1 md auprès des entreprises (personnes morales), ce qui reflète l'engagement des clients sur ce type de financement», a déclaré à l'APS M. Mazari.

Deux ans après son lancement, la finance islamique a attiré plus de 30 000 clients, grâce

à 11 produits proposés dans le cadre de cette formule à travers 93 guichets, a-t-il précisé.

Concernant la possibilité de convertir les financements classiques en financements islamiques, le même responsable a dit que des «solutions existent» dans ce sens. Et d'ajouter : «Nous sommes actuellement en train d'étudier le dossier. Il est nécessaire d'avoir les autorisations requises. Nous trouverons une solution dans les prochains mois»,

a-t-il estimé. Le CPA «a adhéré au plan d'action du gouvernement pour réaliser l'inclusion financière à travers la diversification des financements et des produits bancaires», a assuré M. Mazari qui a annoncé que de nouveaux produits viendront s'ajouter à ceux déjà existants dans le cadre de la finance islamique, avant la fin de l'année .

«De nouveaux produits seront bientôt introduits avant la fin de l'année en cours pour le financement des personnes morales et physiques notamment les professionnels, y compris le financement pour l'achat d'une voiture. Nous attendons le début de la construction locale d'automobiles pour lancer cette formule de financement», a-t-il conclu.

APS

## ■ Indispensable pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf **Suppression des règles douanières, un appel au consensus lancé !**

**La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est présentée, aujourd'hui, comme la véritable solution à l'émergence économique du continent et à sa reconstruction.**

Il est indispensable, pour atteindre, cet objectif de valoriser le capital humain, de renforcer le transfert du savoir-faire technologique et de promouvoir un climat des affaires attractif et compétitif. Signataire de l'accord de la ZLECAf, l'Algérie ne cesse de rappeler la nécessité de préserver la souveraineté de l'Afrique et l'importance de renforcer l'unité africaine qui a longtemps été un objectif recherché par ses populations.

Ainsi, la mise en place de la ZLECAf telle que prévue dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) relève de la responsabilité des gouvernements, des entreprises et des investisseurs africains qui cherchent à se transformer et à devenir plus compétitifs. Bénéficier des avantages qu'offre ce carrefour commercial et surtout trouver des solutions aux contraintes réglementaires, douanières et bancaires qui entravent l'opération d'échange commerciaux intra-africains.

**«L'unification des règles commerciales et la simplification des procédures douanières s'imposent»**

La réduction des mesures non tarifaires ou la suppression des droits de douanes étaient au centre des discussions et des échanges entre les participants à la deuxième édition du Salon africain des affaires (SADA 2023), organisé à Alger. Ils ont souligné l'importance de lever tous les obstacles qui entravent l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf qui pourrait, selon les estimations de la Banque mondiale



■ ???? (Photo: DR)

(BM), grâce à la réduction des barrières non tarifaires et l'amélioration des mesures de facilitation du commerce générer «environ deux tiers des 450 milliards de dollars de revenus potentiels escomptés d'ici 2035». Il est impératif, dans ce cas, de saisir cette opportunité pour encourager l'investissement dans les secteurs technologiques, industriels et de la transformation industrielle pour diversifier les revenus et la production des pays africains.

L'Algérie a déjà mis en marche sa révolution industrielle, agricole et technologique et vise désormais l'exportation de tous son savoir-faire et produits divers vers des pays africains.

La transformation de l'Afrique est inévitable si l'Afrique veut sortir de sa dépendance à l'étranger et pour atteindre une production alimentaire suffisante et nécessaire afin de préserver sa souveraineté. Cette nouvelle édition «SADA 2023» était une occasion pour les entreprises, experts et diplomates de présenter leur vision du marché commercial africain commun. Ils se sont accordés, lors de ce Salon, sur l'impératif de «densifier le commerce interafricain, notamment à travers la suppression des droits de

douane, pour réaliser l'intégration économique dans le cadre de la ZLECAf», insistant sur «la nécessité de mettre en place un écosystème économique favorable fondé sur l'adaptation des lois et la coopération, notamment dans les domaines bancaire et douanier».

Les coûts élevés d'attente aux frontières et de mise en conformité entravent la circulation des marchandises affecte le rendement des entreprises exportatrices.

De nouveaux efforts devraient être déployés pour renforcer les liens économiques et politiques entre les nombreux pays signataires de l'accord et entre les pays partenaires.

Dans une déclaration aux médias, le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Salim Merah, a affirmé, dans le même ordre d'idée, qu'«il importe de créer les conditions idoines à travers la suppression des droits de douane et la mise en place d'un tarif douanier unifié afin de favoriser la libre-circulation des personnes et des marchandises», assurant que «l'activation de la ZLECAf permettra aux pays africains de réaliser l'in-

tégration économique». Un avis partagé par le chef de Bureau du commerce à l'ambassade d'Égypte à Alger, Yasser Qarni qui a souligné, pour sa part, «l'importance de l'application de la réduction du tarif douanier dans les pays africains, à condition d'aplanir les obstacles notamment à travers l'unification des règles commerciales et la simplification des procédures».

Dans le même sillage, l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie et l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, respectivement, Alphonse Vohou Sahi, Komidor Hamidou Njimoluh. Ils ont plaidé pour la facilitation de l'investissement et l'adaptation des lois et des règles de la ZLECAf.

Cette zone de libre-échange «est indispensable pour le continent», a indiqué M. Njimoluh, «d'où la nécessité de créer un climat économique approprié et des lois adaptées, outre la coopération notamment dans les domaines bancaire et douanier». Le Salon «SADA 2023» auquel participent quelque 80 exposants de différents secteurs d'activité et une vingtaine de représentations diplomatiques de pays africains accrédités en Algérie prendra fin aujourd'hui.

**Samira Takharboucht**

## FINANCE ISLAMIQUE

# Importants dépôts levés par le CPA

**UN MONTANT** de plus de 21,5 Mds Da de dépôts a été levé aux différents guichets du Crédit populaire d'Algérie (CPA) dédiés à la finance islamique. C'est ce qu'a indiqué hier le chef de la Division finance islamique du CPA, Sofiane Mazari, qui a affirmé que ces «résultats très encourageants» dénotent l'intérêt que suscite cette formule de financement chez les citoyens. «Nous avons réalisé des résultats très encourageants avec plus de 21,5 Mds Da levés dans le cadre de la finance islamique, dont plus de 20 mds da auprès des personnes physiques et 1 md auprès des entreprises (personnes morales), ce qui reflète l'engouement des clients sur ce type de

financement», a déclaré M. Mazari. Deux ans après son lancement, la finance islamique a attiré plus de 30.000 clients, grâce à 11 produits proposés dans le cadre de cette formule à travers 93 guichets, a-t-il précisé.

Concernant la possibilité de convertir les financements classiques en financements islamiques, le même responsable a dit que des «solutions existent» dans ce sens. Et d'ajouter: «Nous sommes actuellement en train d'étudier le dossier. Il est nécessaire d'avoir les autorisations requises. Nous trouverons une solution dans les prochains mois», a-t-il estimé. Le CPA «a adhéré au plan d'action du Gouvernement pour réaliser

7524  
l'inclusion financière à travers la diversification des financements et des produits bancaires», a assuré M. Mazari qui a annoncé que de nouveaux produits viendront s'ajouter à ceux déjà existants dans le cadre de la finance islamique, avant la fin de l'année.

«De nouveaux produits seront bientôt introduits avant la fin de l'année en cours pour le financement des personnes morales et physiques notamment les professionnels, y compris le financement pour l'achat d'une voiture. Nous attendons le début de la construction locale d'automobile pour lancer cette formule de financement», a-t-il conclu.

**Hamid B.**

CIRCUIT INFORMEL, CRISE SANITAIRE ET BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT

# Le marché de l'immobilier stagne

● Après trois années consécutives de crise sanitaire, le marché de l'immobilier en Algérie peine à se relever ● Miné par le circuit de l'informel et appuyé par la chute du pouvoir d'achat des citoyens et les difficultés économique, les agents immobiliers baissent tour à tour le rideau.

**E**n effet, la sonnette d'alarme se fait entendre à plusieurs niveaux dans le marché immobilier. Les deux années et demi de crise sanitaire ont carrément gelé ce marché pourtant très actif par le passé. Aujourd'hui, le nombre d'agents immobiliers rétrécit dans le secteur formel et passe plutôt à l'informel. «Les chiffres officiels font état de 1300 agences immobilières agréées dans le pays. Ce chiffre ne reflète pas vraiment la réalité puisque plusieurs agences ont mis la clé sous le paillason sans pour autant geler leurs agréments. Donc statistiquement, elles existent toujours mais sur le terrain non. Quoiqu'un agent immobilier ne peut pas faire un autre travail que vendre et louer des biens. Ils versent tous dans le circuit de l'informel», déclare Noureddine Menaceri, président de la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI), qui explique que le chiffre officiel devrait être revu logiquement à la baisse étant donné que cette année 2023 est celle du renouvellement automatique des agréments. Cette nouvelle mise à jour devrait démontrer l'impact réel des 3 dernières années sur le métier d'agent immobilier, qui n'assure réellement que 10% des transactions immobilières. Selon notre interlocuteur, les 90% restants passent tous par le circuit informel. «C'est l'anarchie totale sur le marché. Un petit tour sur les plateformes d'annonces, telles que Ouedkniss, ou les réseaux sociaux est suffisant pour mesurer l'ampleur de ce tissu informel. Tout le monde est devenu agent immobilier. Donc réellement, nous n'avons ni le regard ni la main sur le marché de l'immobilier. Les



PHOTO : DR

transactions de vente et de location passent, dans leur majorité, dans le circuit noir. Pis encore, 75% de ces opérations sont sous-déclarées. Il y a un véritable manque à gagner pour le Trésor public», ajoute M. Menaceri, qui explique que sur le marché de l'immobilier, il n'existe pas de barème fixe des prix, notamment pour les locations de courte durée.

## DES PRIX EN FOLIE

Effectivement, en matière de prix, il n'existe pas de place aux sentiments. Ils sont fixés au bon gré du propriétaire ou de l'intermédiaire dans la transaction, qu'il soit courtier informel ou agence immobilière. Sur le site Ouedkniss, les prix de la location longue durée pour un

appartement F3 vont de 40 000 DA jusqu'à 120 000 DA. A vu d'œil, les prix varient selon l'endroit et le niveau de standing de l'appartement. Meriem est courtier immobilier, elle a hérité le métier de son père qui est agent immobilier depuis plus d'une vingtaine d'années. «Le marché de l'immobilier stagne depuis pratiquement 2019. Les prix chutent chaque année sans pour autant trouver de preneurs. Dans ce secteur, nous voyons de toutes les couleurs et les propriétaires des biens immobiliers n'arrivent pas encore à croire que les choses ont changé. A titre d'exemple, nous avons une villa de 12 pièces à Dély Ibrahim. Son propriétaire demande un loyer de 800 000 DA/mois. Un prix exorbitant que nous n'arrivons pas à faire baisser. Il reste persuadé que ce prix est abordable par rapport à la valeur réelle de sa villa, qui réellement n'est pas d'un très haut standing», raconte-t-elle, avant de confier que n'était la ténacité de son père et son amour pour ce métier, elle aurait remis l'agrément et fermé l'agence.

Dans ce sens, M. Menaceri, le président de la FNAI, souligne que plusieurs facteurs sont intervenus dans la baisse des prix. Il cite justement l'arrivée de la Covid-19. «Cette période de confinement a complètement gelé le marché de l'immobilier. Sans compter la distribution massive de logements tous types confondus. De plus, durant cette période de la Covid, beaucoup de multinationales ont quitté le pays à cause de l'instabilité sanitaire et économique. Ces entreprises arrivaient à maintenir un niveau assez élevé pour les prix de la location, notamment des villas dans des régions dites chics. Cela dit, la location, grosso modo, n'a pas de barème fixe. Elle est tributaire des prix de la vente. En tant qu'agent immobilier, notre baromètre est le prix d'un appartement F3, qui est aujourd'hui stagnant. Avec le réouverture de certains marchés à l'international, tels que celui de l'automobile, les prix pourraient connaître une certaine augmentation dans les prochains mois, notamment pour la location», dévoile-t-il. Il considère que ce marché ne pourra être régulé que par la valorisation de la fonction d'agent immobilier. Il remet au goût du jour sa proposition d'imposer le passage obligé par l'agent immobilier. Il explique qu'il ne s'agit pas ici de faire passer la transaction en elle-même, mais l'obligation de la présence du cachet de l'agent immobilier qui aura la mission de vérifier la concordance du prix. Selon le président de la Fédération nationale des agents immobiliers, la question de l'anarchie des prix sera réglée définitivement en un laps de 3 à 5 ans.

Asma Bersali

## 2<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON AFRICAIN DES AFFAIRES

# Appel à la densification du commerce interafricain

Des participants à la deuxième édition du Salon africain des affaires «SADA 2023» ont plaidé, dimanche à Alger, en faveur de la densification du commerce interafricain, notamment à travers la suppression des droits de douane, pour réaliser l'intégration économique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Dans leurs interventions lors d'un atelier organisé dans le cadre du salon pour évaluer l'état d'avancement des activités au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine, les participants ont souligné la nécessité de mettre en place un écosystème économique favorable fondé sur l'adaptation des lois et la coopération, notamment dans les domaines ban-

caire et douanier. A cette occasion, le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Salim Merah, a précisé que la Zone de libre-échange continentale africaine, qui «représente le rêve de tout Africain», favorisera «la libre-circulation des personnes et des marchandises». Pour ce faire, il importe de «créer les conditions idoines à travers la suppression des droits de douane et la mise en place d'un tarif douanier unifié», a-t-il soutenu, estimant que l'activation de la ZLECAf permettra aux pays africains de réaliser «l'intégration économique». Selon l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, Alphonse Voho Sahi, «si chaque pays africain facilite les

investissements des sociétés d'autres pays africains sur son sol et adapte ses lois aux besoins des populations, les règles de la ZLECAf s'appliqueront avec souplesse». Pour sa part, l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Komidor Hamidou Njimoluh, qui est du même avis, a considéré que la ZLECAf «est indispensable pour le continent», d'où la nécessité de «conjuguer les efforts» pour sa concrétisation, soulignant l'importance qu'il y ait «une volonté politique, un climat économique approprié et des lois adaptées, outre la coopération notamment dans les domaines bancaire et douanier». Le chef de Bureau du commerce à l'ambassade d'Egypte à Alger, Yasser Qarni, a, quant à lui, mis en avant l'importance de l'application

de la réduction du tarif douanier dans les pays africains, à condition d'aplanir les obstacles, notamment à travers «l'unification des règles commerciales et la simplification des procédures». Il a cité, à ce propos, une étude menée par la Banque mondiale (BM) qui prévoit «une augmentation de 9% du taux de croissance en Afrique à l'horizon 2035, la création de 18 millions de postes d'emploi et la hausse des revenus à hauteur de 571 milliards Usd dans le continent», une fois la ZLECAf activée. Quelque 80 exposants de différents secteurs d'activité prennent part au SADA 2023 qui se poursuivra jusqu'à mardi prochain avec la participation d'une vingtaine de représentations diplomatiques de pays africains accrédités en Algérie.

قطاع استراتيجي يسير بإدارة تقليدية

## الأمالك الوطنية.. لماذا تأخرت الرقمنة؟

• رقمنة أملاك الأفراد رهان الرقابة على الثروة

خص الرئيس عبد المجيد تبون قطاع الأملاك الوطنية بالانتقاد المباشر، بسبب ما يتصل به من ممارسات وطرق تسيير بالية تتيح للأفراد الإفلات من الرقابة، ومن دفع الضريبة، ومن تزييف مصادر الثروة.. كما تضرب بعرض الحائط كل جهود إرساء الشفافية.

ورقمته كل القطاعات، حتى تكون مؤشرات التسيير والتجهيز دقيقة وتتجاوب مع التنمية الوطنية. وحث الرئيس على رقمنة شاملة لكل القطاعات سنة 2023، وإيلاء الأهمية للإسراع في رقمنة القطاع الضريبي والممتلكات الخاصة بالأفراد، في كل المجالات، لإحصاء الثروة.

وفي 3 مناسبات (لقاء الحكومة الولاية مرتين، واللقاء الدوري مع الصحافة)، أقر الرئيس تبون بوجود مقاومة لتعميم الرقمنة، مجددا التزامه بتطبيقها وبلوغ هذا الهدف، معتبرا إياه تحديا وخيارا استراتيجيا. ح. أ



الرئيس تبون قد توجه للحكومة، في اجتماع لمجلس الوزراء شهر نوفمبر 2022، بمواصلة عصرنة

شبكة أبطاقية رقمية توحد المعلومة الخاصة بأملاك الأفراد. وفي الشأن ذاته، كان

• أشار الرئيس، في عدة مناسبات، إلى التلاعبات التي تساهم في تفشيها "الإدارة البالية" للأملاك الوطنية، ففي سياق إقراره بصعوبة تطبيق الضريبة على الثروة بسبب غياب معطيات دقيقة، قال إن الكثير من الأشخاص، من ملاك العقارات على وجه الخصوص، يتهربون من دفع الضريبة ويفلتون من المسائلة، بسبب تقديمهم شهادات سلبية تخص مواقع إقامتهم، بينما يحوزون في الواقع ممتلكات عقارية في مناطق أخرى، وهي إحدى العقبات لتطبيق قانون الضريبة على الثروة، وكل ذلك بسبب غياب

## كنز معلوماتي بإدارة من ورق

# الحفظ العقاري.. العمود الفقري لإحصاء الثروة العقارية

رغم أن من المفترض أن من أهداف دمجها توحيد الجهود وتقليل التراشق والتسويق.

### تغيير المقاربة حتمية اقتصادية

من جهة أخرى، يتوجب على السلطات العمومية تغيير نظرتها لهذه الإدارة الحساسة، فمسح الأراضي والحفظ العقاري يُنتج مستخرجات ذات قيمة عالية، ورغم ذلك لم يتم مراجعة الإتاوات المتصلة بتلك الوثائق منذ مطلع التسعينات، وما تزال مستخرجات مهمة تدخل في العديد من الملفات التقنية تمنح مجاناً، وبهذا المنظور لا يمكن ضمان إدارة عصرية قادرة على تطوير خدماتها دون إعادة النظر في هذا الجانب، خاصة من حيث تهيئة مستخرجات مسح الأراضي والحفظ العقاري، وما يمكن أن تقدمه للزينة وتغطية الأعباء اليومية، وبحسب مصادر من القطاع، هناك وثائق توفر بأكثر من قيمتها في السوق، لهذا فإن العصرية تقوم أيضاً على التمييز بما يمكن في تغطية تكاليف الرقمنة والصيانة المياني والعتاد وتجديد المستلزمات.

وأمام التطور الحاصل في هذا المجال، يذكر مصدر رسمي أن جميع الدول التي ارتضت أن يكون ماسح الأراضي هو المهندس خبير الدولة وفرت الشروط ليتبوأ مكانته، من خلال ما يملكه من صلاحيات وخبرة.

كما أن رهان الرقمنة لهذا القطاع يكتسي أهمية استراتيجية، فهو قطاع مهامه الإشهار في النظام العيني، ومؤسس الشهر العيني، وما تكتسيه العملية من دقة في تأمين المعاملة العقارية، وهذه المسألة يجب أن توليها السلطات المكانة الواجب أن تكون عليها، لأن الدولة سوف تستثمر في القيمة العالية لهذه الهيئة على قدر العمل الموكل لها.

فالرقمنة والتطوير يتطلبان استثمارات ضخمة، لكن يجب بالمقابل حسب مصدرنا التفكير في مراجعة الإتاوات والمدخيل، لأن أهمية النشاط والنفقات كبيرة جداً، والمائدات منعدمة، وبهذا لا يمكن استحداث هيئة قوية وفعالة بهذه المقاربة.

أحمد حمداني

جديدة للحفظ العقاري يسيرها مدير أملك الدولة، فيما لا تزال الكثير من المحافظات العقارية تسير بمسؤولين متابعين قضائياً. ولا يزال الكثير من المواطنين وحتى المتعاملين ينتظرون المصادقة على المشاريع المتضمنة الهيكل التنظيمي الإداري الجديد للمديريات الجهوية، وتحديد صلاحياتها، وضبط عدد المناصب وتعداد كوادرها ومواردها البشرية، بحيث تشهد العملية غموضاً كبيراً لحد الآن.

ويسبب ارتهاها لطرق التسيير التقليدية والسجلات الورقية، تبقى إدارات الحفظ العقاري ومسح الأراضي على المستوى الوطني بحاجة إلى ثورة في التسيير وتقديم خدمات رقمية للمواطن وللمصالح الرسمية.

### وضعية عاتقة وإدارة تقليدية

ورغم أهميتها، فإنها تظل إدارة تقليدية تساهم في ضيابة واختلال المعلومات، وهي من الإدارات التي تثير التذمر وتفقد الثقة في الإدارة العمومية، بسبب ما يرتبط بها من تقاذف للمسؤوليات واختلال الوضعيات بين إدارتي مسح الأراضي والحفظ العقاري، وخاصة في الكثير من الوضعيات العقارية غير المطالب بها والمسجلة باسم مجهول، واختلالات القياسات بين العقود الإدارية الأصلية والوثائق المسحية، وهي حالات عادة ما تكون سبباً في إطالة إجراءات تسوية الدفاتر العقارية، ويصبح المواطن بسببها تائها بين الإدارتين بسبب مشاكل تقنية خارجة عن نطاقه، وهو ما يكون حائلاً أمام أية جهود للمراقبة ولضبط سجل وطني موحد لثروات الأفراد. وفيما يتعلق بهذه المصالح الحساسة، فإن ما تم رصدته هو تباطؤ في الانتهاء من عمليات الجرد، والحاق الوكالة ومستخدميها وعتادها والدخول الفعلي القانوني في النظام الهيكلي الجديد. هذا التباطؤ سوف يعرقل المراقبة ويكبح أشغال الرقمنة، وحتى الأنشطة اليومية للمديريات الولائية المنضوية تحت اختصاصها الإقليمي وسلطتها الإدارية، لأن المواطن ما يزال يعاني بين أروقة الإدارتين،

● تعتبر مصالح الحفظ العقاري العمود الفقري لإدارة الأملاك، وتحتل مكانة حساسة جداً وأساسية في المشروع الذي نادى به رئيس الجمهورية، والمتعلق بحصر ورهمنة الممتلكات الخاصة بالأفراد.

وإذا تمت رقمنة الحفظ العقاري بشكل نهائي وعبر كل التراب الوطني قبل نهاية السنة الجارية، مثلما ورد في توجيهات الحكومة في مجلس الوزراء، فإن الأنشطة والخدمات الواقعة تحت اختصاصها ستستفيد من الفوري للمعلومة، والمعالجة في أقل الأمانة، وتمكنها من تشارك المعلومة الرقمية على المنصات الرقمية المحتملة، ما ينتج عنه ضبط دقيق للمعلومة العقارية.

ومما يستوجب وقوف الإدارة المركزية للقطاع، حسب عارفين بخباياه، استنفار مصالحها لتسريع مشروع رقمنة المحافظات العقارية، وكذا جميع مصالح مسح الأراضي، فالمعطيات الرقمية جاهزة في بعض الولايات، وهي كما قالت مصادرنا تشارف على الانتهاء، لكن عدة ولايات تراوح مكانها.

ومما يثير التساؤل والاستغراب في آن واحد هو أن الوصاية ما تزال تتناقل في تجسيد فعلي وميداني لما جاء في نص المادة 39 من قانون المالية التكميلي لسنة 2020، والتي بموجبها حُدِد الإطار القانوني لعملية دمج إدارتي مسح الأراضي والحفظ العقاري ضمن إدارة موحدة. وتبقى عملية توحيد الإدارتين وتنصيب التنظيم الجديد للمديرية العامة للأملاك الوطنية وتسوية سندات شغل المقترات متشاقلة ومتباطئة، رغم صدور المرسوم التنفيذي رقم 21-251 المؤرخ في 6 جوان 2021، المتضمن حل الوكالة الوطنية لمسح الأراضي وتحويل أملاكها وحقوقها وواجباتها ومعطياتها ومستخدميها إلى وزارة المالية. وما يزال التنظيم الهيكلي الجديد غير واضح، مثل المديريات الجهوية وتنصيب المديرين الولائيين و13 مديراً جهوياً للتنظيم الجديد، حيث لا تزال الكثير من المديريات تحت وصاية مديرين بالنيابة، بينما مديريات



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger